

N°99

Septembre 2019

Caen Handi info



Caen Handi Info
Revue de presse non exhaustive
sur l'actualité du handicap

réalisée par la Mission ville handicap
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

SOMMAIRE

p.3
SANTÉ

p.3
ENFANCE ET SCOLARITÉ

p.4
VIE PROFESSIONNELLE

p.5
VIE SOCIALE

p.8
ASSOCIATIONS



SANTE

► Le GREYC imagine le monde de demain

Ouest-France, 9 septembre 2019 - Réf: I'- 7

Le GREYC (laboratoire de recherche en sciences du numérique) situé sur le campus 2 de l'Université de Caen mène depuis 2017 un projet baptisé ByAxon qui vise à permettre à une personne en situation de handicap moteur, suite à une lésion de la moelle épinière, de retrouver une perception sensorielle au niveau des jambes ou des bras. Les recherches en cours doivent aboutir d'ici un an et demi.

► Des sapeurs-pompiers initiés à la langue des signes française

La Gazette des Communes, 30/09/2019, p 33 - Réf: I'- 11.2

A l'initiative de deux sapeurs-pompiers caennais, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Calvados a travaillé à la conception de deux outils opérationnels permettant d'améliorer la prise en charge de personnes sourdes en cas d'urgence, en partenariat avec l'Association des sourds de Caen et du Calvados et avec le soutien financier de la mutuelle Waliceo.

Le premier outil consiste en une centaine de pictogrammes servant à établir des fiches bilans claires et précises, permettant à la personne sourde de communiquer sur son état. Le deuxième regroupe 170 vidéos courtes correspondant à la traduction en langue des signes française (LSF) d'une question ou consigne simple, telle que « nous allons prendre votre tension ».

Conçue en interne avec la collaboration bénévole de deux formatrices indépendantes, la formation dure deux heures et demie, et se déroule en deux temps. Elle apporte d'abord les connaissances nécessaires sur la communauté des personnes sourdes et présente les difficultés rencontrées par les sapeurs-pompiers dans leur prise en charge. Elle se décompose ensuite en trois ateliers pratiques (apprentissage de 35 expressions en LSF permettant de communiquer avec la victime, apprentissage de l'utilisation des pictogrammes et vidéos, présentation de la LSF).

Depuis le mois de mai 2019, une centaine de sapeurs-pompiers, de monteurs et d'inspecteurs de secourisme des centres de Caen, d'Ifs, de Bayeux et de Touques ont été formés au cours de cinq séances. Certains pourront devenir à leur tour formateurs.

En juin 2019, ce dispositif a reçu le label gouvernemental « Tous concernés, tous mobilisés », destiné à récompenser des actions exemplaires en faveur des personnes atteintes d'un handicap. La formation sera dispensée dans les 48 centres de secours du département du Calvados en 2020.

ENFANCE ET SCOLARITE

► L'accueil des enfants handicapés en crèche encore très timide

(ASH, 6/09/2019, p 17) - Réf: II- 1.2.1

Un rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'inclusion des élèves handicapés de la maternelle à l'université, publié en juillet 2019, pose un diagnostic sur la prise en charge des élèves handicapés depuis la loi du 11 février 2005 et présente des pistes d'amélioration au travers de 57 propositions.

L'une d'elles préconise de revoir les modalités des financements proposés par les caisses d'allocations familiales (CAF) pour favoriser l'accueil en crèches d'enfants en situation de handicap.

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rap-eng/r2178.pdf>

► **Présentation du cahier des charges des UEEA**

(ASH, 13/09/2019, p 23) – Instruction du 30 août 2019 - Réf: II- 2.0

Une récente instruction présente le cahier des charges renouvelé des unités d'enseignements élémentaires autisme (UEEA), dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022 dans la perspective de conforter et de poursuivre leur développement. Une des évolutions importantes introduites par ce nouveau cahier des charges réside dans un changement de modèle des UEEA vers un dispositif de scolarisation adaptée, de droit commun, bénéficiant d'un appui renforcé du médico-social.

► **Autisme. Une bouffée d'air pour les enfants**

(ASH, 13/09/2019, p 30-34) – Réf: II- 2.4

Depuis mars 2017, une structure itinérante baptisée "Enfantastics" propose une journée de prise en charge à des enfants et adolescents souffrant de troubles du spectre autistique dans le sud du département de l'Essonne. Ce dispositif a été lancé par l'établissement public national Antoine-Koanigswarter (Epnak) dans cette zone géographique particulièrement peu dotée. L'équipe pluridisciplinaire de la structure (éducatrices spécialisées, moniteur éducateur, neuropsychologue, psychologue, enseignante de l'Education nationale, psychomotricienne, orthophoniste) est formée à la méthode comportementale américaine ABA (Applied Behavioral analysis). La structure dispose d'un agrément pour 24 jeunes de 0 à 20 ans avec un budget de 300 000 euros intégralement financé par l'agence régionale de santé (ARS). Elle devrait monter en puissance dans les prochains mois en ouvrant de nouvelles antennes dans le nord du territoire.

► **Une écoute pour les élèves en situation de handicap**

Ouest-France, 1^{er} octobre 2019 - Réf: II- 2.0

La Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) du Calvados a mis en place une cellule d'écoute et de réponses aux familles d'enfants en situation de handicap ouverte jusqu'au 18 octobre. 25 enseignants spécialisés s'y relaient tous les jours de la semaine (sauf le mercredi après-midi) de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h par téléphone et par mail.

Dans le département, 4900 élèves de la maternelle à la terminale sont en situation de handicap, dont 1600 sont accompagnés par 800 AESH (accompagnants pour les élèves en situation de handicap).

La DSDEN a déployé en 2019 16 pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) répartis sur tout le territoire du Calvados dont le rôle est de permettre une organisation plus proche du terrain et des besoins des élèves.

Contact : Cellule d'écoute de la DSDEN Calvados: Tél : 02 31 45 95 48. Email : dsden14-sei@ac-caen.fr

VIE PROFESSIONNELLE

FORMATION

L'IRTS (Institut régional des travailleurs sociaux) Normandie-Caen propose une présentation du dispositif OASIS Handicap (Orientation Accompagnement Secteur Intervention Sociale) **le jeudi 24 octobre 2019 à 10h**, dans ses locaux 2 rue du Campus à Hérouville Saint-Clair.

Ce dispositif accompagne les personnes en situation de handicap bénéficiant d'une RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) vers les sélections aux épreuves d'admission dans les écoles de travail social, via une préformation de 210 heures en institut de formation et 210 heures en établissement. La préformation se déroulera du 24 novembre 2019 au 28 avril 2020.

Contact : IRTS Normandie-Caen, Aurélie Chassang. Tél : 02 31 54 42 58.

Email : achassang@irtsnormandiecaen.fr

https://drive.google.com/file/d/1whNbhmb2Uk3wmDwGHUFjZ089A_j7aEH8/view

TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE

► **Emploi des personnes handicapées. Une faible insertion sur le marché du travail à tous les âges**

(ASH, 6/09/2019, p 12) - Réf: III- 2.1

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a publié mi-juillet une étude intitulée "Emploi, chômage, revenus du travail. Edition 2019". Une des fiches de cette étude est particulièrement axée sur la santé et le handicap.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4182950>

► **Saint-Contest. Le handicap mental expliqué aux employeurs**

Ouest-France, 30 septembre 2019 - Réf: III- 2.1.3

Cap Emploi 14 organise "Les matinées de l'emploi" pour informer les employeurs sur le handicap au travail. Une récente session était consacrée au handicap psychique. Les prochains ateliers sont prévus le 21 novembre 2019 autour du maintien avec aménagement de poste et de la déclaration obligatoire de l'emploi de travailleurs handicapés (DOETH).

Contact : Cap Emploi 14. Tél : 02 31 93 24 24. Email : capemploi14@capemploi14.com

VIE SOCIALE

ACCESSIBILITE

Pour faciliter les démarches administratives des caennais sourds ou malentendants, la Ville de Caen met à leur disposition une interprète en langue des signes française (LSF) depuis fin juin 2019.

Ce service gratuit, pris en charge par le CCAS, peut être sollicité par les personnes sourdes pour leurs démarches auprès des services suivants :

- Service État civil et le service Citoyenneté
- Les 4 pôles de vie de quartier (rive droite, nord-est, nord-ouest, centre/sud-ouest)
- Permanences du maire, des maires-adjoints et des délégués de quartiers
- Info accueil Petite enfance, les multi-accueils municipaux et les relais assistant(e)s maternel(le)s (Ram)
- Direction de l'Éducation
- Maison de l'habitat et le service communal du Logement
- Direction de l'Urbanisme
- Centre communal d'action sociale (CCAS)
- Le 1901, Maison des associations
- Direction des Sports
- Bibliothèque Alexis-de-Tocqueville

Pour en bénéficier, il suffit de contacter directement l'une des trois interprètes partenaires de la Ville, du lundi au vendredi de 9h à 17h30, pour organiser le rendez-vous :

Elsa Glückmann-Bertoli

Tél. : 06 69 63 44 48 ou elsa.gluckmann@gmail.com

Page Facebook @ELSALanguedesSignesAutrement, Skype : Elsagluckmann

Blog : <http://elsagluckmann.blogspot.com>

Vanessa Planchon

Tél. : 06 17 90 26 41 ou vanessa.planchon@hotmail.fr

Page Facebook @vanessaplanchoninterprete

Anne-Sophie Zewe

Tél. : 06 85 44 77 96 ou annesophie.zewe@hotmail.fr

► **Accessibilité numérique. Les obligations des sites publics**

(ASH, 6/09/2019, p 12) - Réf: VI- 2.1

Un récent décret détermine les obligations relatives à l'accessibilité des services de communication au public en ligne aux personnes handicapées et les délais à respecter pour cette mise en conformité, ainsi que les sanctions applicables. Sont concernés les sites internet, intranet, extranet, les applications mobiles, les progiciels et le mobilier urbain numérique des organismes du secteur public et des entreprises dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 250 millions d'euros.

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038811937

► **Chiens guides**

(ASH, 6/09/2019, p 12) - Réf: VI- 2.2

Une récente circulaire invite les préfets à adresser des instructions aux services de police de gendarmerie afin qu'ils dressent constat des infractions concernant le libre accès aux lieux publics des personnes handicapées accompagnées de leur chien guide ou chien d'assistance. Elle insiste également sur l'importance de la communication et du soutien aux associations dans leurs campagnes de sensibilisation.

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/08/cir_44841.pdf

► **Accueillir les personnes handicapées, ça s'apprend**

La Gazette des Communes, 9/09/2019, p 29 - Réf: VI- 2.2

La délégation ministérielle à l'accessibilité (DMA) a publié un référentiel visant à aider les gestionnaires des grands établissements recevant du public à choisir la formation obligatoire de leurs agents en matière d'accueil des personnes en situation de handicap.

Il fixe des objectifs pédagogiques clairs pour la formation qui doit faire connaître et comprendre les spécificités des handicaps et amener les professionnels à travailler leurs postures pour être aptes à répondre à la diversité des situations.

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/2019referentiel%20des%20attendus%20formation%20accueil_web.pdf

► **Accès aux droits. Les services des CAF adaptés aux sourds**

(ASH, 13/09/2019, p 11) - Réf: VI- 2.1

Depuis octobre 2018, les caisses d'allocations familiales (CAF) mettent à disposition des personnes sourdes ou malentendantes un service d'accueil téléphonique adapté pour favoriser leur accès à l'information et à leurs droits. Un premier bilan réalisé fin août 2019 fait état de 6763 rendez-vous réalisés par le biais d'une plateforme en ligne qui permet une mise en contact avec un interprète en langue des signes française (LPC) ou en langue parlée complétée (LPC) ou sur place dans leurs accueils.

LOISIRS ET CULTURE

La Comédie de Caen propose la pièce "James Baldwin Richard Avedon : Entretiens imaginaires" **le mercredi 9 octobre à 20h** au théâtre d'Hérouville Saint-Clair (durée : 1h), **dans une version adaptée en langue des signes française** (réalisée par Accès Culture).

https://www.youtube.com/watch?v=vz_0yIDtzpA

<http://www.comediedecaen.com/programmation/2018-2019/baldwin-avedon-entretiens-imaginaires>

Le musée des Beaux-Arts de Caen propose une visite descriptive adaptée au public déficient visuel sur Rubens et son atelier le samedi **12 octobre 2019 à 11h15**. La visite s'appuiera sur des supports thermogonflés. Elle est également ouverte au public voyant.

Réservations auprès du service des publics : 02 31 30 40 85 (9h-12h du lundi au vendredi) ou mba-reservation@caen.fr

Tarif: 4 euros par personne + accès au musée (sauf visiteurs en situation de handicap munis de la carte d'invalidité, et leur accompagnateur).

Le musée de Normandie propose, le samedi **12 octobre 2019 à 15h**, une visite commentée de l'exposition « Caen en images. La ville vue par les artistes du XIXe s. à la Reconstruction ».

Ouverte à tous, elle sera accessible en lecture labiale et traduite en langue des signes française par Anne-Sophie Zéwé, interprète.

Durée : 1h. Tarif: 4 euros, entrée incluse. Sur réservation : mdn-reservation@caen.fr

Les bibliothèques de Caen proposent des contes et lectures accessibles en langue des signes française :

- le **mercredi 9 octobre et le samedi 12 octobre de 16h à 16h30** à la **bibliothèque Alexis de Tocqueville** (la Bulle) : Presqu'île était une fois.../Fête de la science. Pour enfants de 4 ans et plus ;

- le **samedi 12 octobre de 10h30 à 11h15** à la **bibliothèque du Chemin-Vert** : Histoires d'automne.

<https://fr.calameo.com/read/0053176809df5ce53f761>

Le Théâtre de Caen propose depuis cette saison 2019/2020 **aux personnes aveugles ou malvoyantes d'assister aux concerts en bénéficiant du tarif le plus bas (8€ ou 10 € la place)** (tarif valable également pour la personne accompagnante). Des places très près de la scène sont réservées pour mieux ressentir la musique.

Cette disposition s'applique dès le **dimanche 13 octobre à 17h pour le concert "Franz Liszt, récital de mélodies"**, avec Cyrille Dubois (ténor) et Tristan Raës (piano).

<https://theatre.caen.fr/spectacle/franz-liszt-recital-de-melodies>

VIE PRATIQUE

La Communauté urbaine Caen la mer offre à ses habitants des formations pour mieux maîtriser leurs consommations d'électricité et ainsi réduire leurs factures.

Information et inscription gratuite: www.dr-watt.fr

Après avoir créé vos identifiants, choisissez l'une des formations Docteur Watt sur le territoire de Caen la Mer réparties dans les communes participantes (Thue et Mue, Colleville-Montgomery, Giberville, Démouville, Ifs, Hérouville-Saint-Clair, Ouistreham, Cuverville).

ASSOCIATIONS

► L'association LATRA a nettoyé le square olfactif

Ouest-France, 23 septembre 2019 - Réf: VII- 3

L'association LATRA a organisé récemment un pique-nique au square olfactif situé au 106 rue Basse en compagnie de deux autres associations, les Auxiliaires des aveugles et l'association Valentin Haüy. Cela a donné l'occasion à la trentaine de personnes présentes de procéder au nettoyage de cet espace de 3000 m² inauguré fin juin 2019.

A CONSULTER A LA MISSION VILLE HANDICAP

Etre Handicap Information (n°158- Septembre/Octobre 2019)

Dossier : L'écologie à l'épreuve du handicap

Faire Face (n°763- Septembre/Octobre 2019)

Dossier : Ma mobilité sans freins

Renseignements HANDICAP

La Mission ville handicap vous offre 3 solutions :

Notre site internet : www.caen.fr, rubrique Handicap
[Le guide Handicap](#), des listes d'associations et de services, des informations sur l'accessibilité, ...

En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux du service IPH) :

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
 - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
 - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF) ;
 - *Vivre ensemble* (bimestriel) : magazine sur le handicap mental, revue de l'association UNAPEI.
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

Par téléphone : 02 31 15 38 56 ou 02 31 15 59 75

Permanence :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

CCAS de CAEN Mission ville handicap

9, rue de l'Engannerie - CAEN
missionvillehandicap@caen.fr

Accès

Tram : arrêt Bernières (lignes T1, T2 et T3)
Bus : arrêts Saint-Jean Église ou Bernières